



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4940

Attribution de subventions d'investissement à diverses associations à caractère social (LASHO 35 000 euros - Banque Alimentaire 20 000 euros - Médecins du Monde 15 000 euros - Le MAS 10 000 euros) et don à destination de la fondation Institut national du monde associatif - Approbation des conventions correspondantes

Délégation générale aux affaires sociales, aux sports, à l'éducation et à l'enfance

**Rapporteur :** Mme AIT MATEN Zorah

**SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2019**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 SEPTEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 16 SEPTEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 30 SEPTEMBRE 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 3 OCTOBRE 2019

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme AIT MATEN (pouvoir à M. KISMOUNE), Mme RIVOIRE (pouvoir à Mme HOBERT), M. CUCHERAT (pouvoir à M. SECHERESSE), Mme FRIH (pouvoir à Mme HAJRI), Mme BLEY (pouvoir à M. GIORDANO), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. TOURAIN (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), M. REMY, M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** : M. BRAILLARD

2019/4940 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT A DIVERSES ASSOCIATIONS A CARACTERE SOCIAL (LASHO 35 000 EUROS - BANQUE ALIMENTAIRE 20 000 EUROS - MEDECINS DU MONDE 15 000 EUROS - LE MAS 10 000 EUROS) ET DON A DESTINATION DE LA FONDATION INSTITUT NATIONAL DU MONDE ASSOCIATIF - APPROBATION DES CONVENTIONS CORRESPONDANTES (DÉLÉGATION GÉNÉRALE AUX AFFAIRES SOCIALES, AUX SPORTS, À L'ÉDUCATION ET À L'ENFANCE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 10 septembre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

**I- Attribution de subventions d'investissement à diverses associations à caractère social :**

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon pour la période 2015-2020 et notamment l'enveloppe « Interventions sociales ».

La Ville de Lyon apporte régulièrement une aide financière pour la mise en place des projets de ces associations, dans le cadre global du soutien qu'elle alloue chaque année à différentes structures d'aide pour le public en difficulté.

Ce soutien concerne quatre associations.

**1- L'Association LAHSO, sise 259 rue Paul Bert dans le 3<sup>ème</sup> arrondissement :**

L'association LAHSO (L'Association de l'Hôtel Social) gère quatre centres d'hébergements et de réinsertion sociale, un chantier d'insertion, un service d'accompagnement vers et dans le logement, un accompagnement dans le cadre du plan local pour l'insertion et l'emploi, un « Point Accueil », accueil de jour qui œuvre dans le champ de l'insertion sociale des publics sans domicile fixe.

La vétusté du Point Accueil nécessite sa réhabilitation.

Cette étude a été conduite en étroite concertation avec la Ville de Lyon, s'agissant notamment du financement de programme.

Par délibération 2018/4306 du 19 novembre 2018, vous avez approuvé l'attribution d'une subvention d'investissement de 50 000 euros pour la reconstruction du Point Accueil, pour un coût d'opération estimé à 113 508 euros.

Des travaux complémentaires pour répondre et accueillir au mieux le public entraînent une augmentation du coût de l'opération dont le montant final est estimé à 215 021 euros.

Pour conduire à bien ce projet de réhabilitation, l'association LAHSO sollicite l'attribution d'une subvention supplémentaire de 35 000 euros.

## **2- L'association Banque Alimentaire, sise 127 avenue Franklin Roosevelt à Décines :**

Afin de faire face à la baisse des dons et l'augmentation continue des bénéficiaires, l'association a engagé un partenariat avec certaines enseignes de la grande distribution. La récupération des denrées doit se faire quotidiennement.

Pour ce faire, l'association doit se doter d'un véhicule réfrigéré afin de respecter les règles de la chaîne du froid.

L'association sollicite un soutien de de la Ville de Lyon à hauteur de 20 000 euros.

## **3- L'association Médecins du Monde, sise 15 boulevard Vivier Merle à Lyon 3<sup>ème</sup> :**

L'association Médecins du Monde a pour vocation de soigner les populations les plus vulnérables, dans des situations de crise et d'exclusion partout dans le Monde et en France.

Ainsi, la Délégation régionale Rhône-Alpes de l'association anime, au sein de l'agglomération lyonnaise, un Centre d'accueil de soins et d'orientation (CASO) dont l'objectif est de soigner les populations les plus vulnérables et les orienter vers le système de droit commun après ouverture des droits à couverture maladie.

La vétusté du Centre d'accueil de soins et d'orientation nécessite son déménagement et des travaux d'aménagement dans de nouveaux locaux de la Délégation régionale Rhône-Alpes, sis 15 boulevard Vivier Merle à Lyon 3<sup>ème</sup>.

Cette étude a été conduite en étroite concertation avec la Ville de Lyon, s'agissant notamment du financement de programme.

Pour l'installation du Centre d'accueil de soins et d'orientation dans les nouveaux locaux, l'association Médecins du Monde sollicite une subvention d'investissement de 15 000 euros auprès de la Ville de Lyon, pour un coût d'opération estimé à 37 701,88 euros.

## **4- L'association Le MAS, sise 17 rue Crepet à Lyon 7<sup>ème</sup> :**

L'association Le MAS a pour objet l'accueil, l'accompagnement et l'aide aux personnes en situation de violence, de souffrance psycho-sociale, de précarité ou d'exclusion.

Le centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues « Pause Diabolo » accueille quatre jours par semaine une file active de 400 usagers pour distribuer du matériel de réduction des risques, mettre en place des actions de prévention sanitaire et des accompagnements médicaux et sociaux spécifiques.

Les locaux ne sont à ce jour pas climatisés et peu aérés : l'association Le MAS sollicite une subvention d'investissement de 10 000 euros pour l'installation d'une climatisation au sein du centre d'accueil Pause Diabolo pour un coût d'opération estimé à 20 000 euros.

Les dispositions des actes contractuels joints au rapport sont également soumises à votre approbation.

## **II- Don de matériel réformé :**

La fondation Institut national du monde associatif située à Lyon 7<sup>ème</sup> et créée en 2018, est placée sous l'égide de la fondation pour l'Université de Lyon.

Elle a pour but de promouvoir les valeurs associatives et le bénévolat à travers le développement de la connaissance du monde associatif.

Cette fondation a sollicité auprès de la Ville de Lyon, le don de matériel informatique réformé.

Il vous est proposé de lui attribuer le matériel suivant :

<b>Numéro</b>	<b>Marque / Modèle</b>	<b>Catégorie</b>	<b>N° de série</b>
42494	HP COMPAQ 4000 PRO	PC Bureautique	CZC1480WVK
41780	SAMSUNG SYNCMASTER B1940W	Ecran Bureautique	V89EH9NB800537
42505	HP PROBOOK 6560B	PC Portable	4CZ14114S5
42508	HP PROBOOK 6560B	PC Portable	4CZ1411503

Le montant total estimatif du don s'élève à 180 euros.

Vu les délibérations du Conseil municipal n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 et n° 2018/4306 du 19 novembre 2018 ;

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 3<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> arrondissements ;

Où l'avis de la commission affaires sociales - solidarité - santé - droits des citoyens ;

### **DELIBERE**

1- Les subventions d'équipement suivantes sont allouées aux associations ci-dessous :

- LAHSO : 35 000 €;
- Banque Alimentaire : 20 000 €;
- Médecins du Monde : 15 000 €;
- Le MAS : 10 000 €

2- Le don de matériel informatique réformé à la fondation Institut national du monde associatif située à Lyon 7<sup>ème</sup>, pour un montant estimatif de 180 euros, est approuvée.

- 3- Les conventions susvisées, établies entre la Ville de Lyon et les associations LAHSO, Banque Alimentaire, Médecins du Monde et Le MAS, sont approuvées.
- 4- M. le Maire est autorisé à signer lesdites conventions et tout document y afférent.
- 5- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les subventions seront financées à partir des crédits de paiement inscrits au budget 2019 de la Ville, sur le programme 00001, opérations 03SELAHS, 99SEBANQ, 03SECASO et 07SEQMAS et seront imputées sur les natures 20422 (LAHSO, Médecins du Monde, Le MAS), 20421 (Banque Alimentaire), fonction 523.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Zorah AIT MATEN